

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LES TONALITÉS

Méthodologie

1. Analyse de la **situation existante** (phase «Diagnostic») pour évaluer quelles sont les possibilités de changement (vétusté des sources) mais aussi les tendances actuelles dans les réalisations récentes. Voir carte de la situation existante en page suivante.
2. Dans la continuité des recommandations formulées dans le premier chapitre de «La vision proche» pour «Les entités», mise au point d'un **concept global** concernant les tonalités des sources et d'une carte représentant la situation projetée.

Propositions : Des lieux de vie en blanc chaud sur un fond blanc neutre

Nous avons choisi de faire référence aux températures de couleur plutôt qu'aux types de sources, ce qui permet au Plan Lumière d'évoluer au cours des prochaines années sans être dépassé par l'évolution des technologies...

Utilisation de la tonalité blanc chaud (+/- 3000 K) pour :

- Les entités (voir chapitre précédent)
- Les cités de logements situées hors des entités

Utilisation de la tonalité blanc neutre (+/- 4000 K) pour :

- Toutes les autres voiries : voiries de liaison «inter-entités», voiries secondaires, etc.

L'objectif est de rendre la lecture du territoire plus claire : marquer l'entrée dans les «poches» de vie, d'habitat, d'activités par un changement de tonalité. Le blanc chaud procure une atmosphère confortable, accueillante. Le blanc neutre est plus tonique, dynamique ; il est adapté au mouvement, au déplacement.

Blanc chaud (+/- 3000 K)



Blanc neutre (+/- 4000 K)

